

MINISTERE DE LA CULTURE

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

**DIRECTION NATIONALE DU
PATRIMOINE CULTUREL**



RAPPORT

ETAT ACTUEL DE CONSERVATION DU SITE DU « TOMBEAU DES ASKIA», MALI



Février 2014

Les problèmes de conservation actuels

Le site du Tombeau des Askia est le dernier Bien du Mali inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2004. Il est localisé à Gao l'ancienne capitale du puissant Empire Songhoy qui atteignit son apogée au 16^{ème} siècle sous le règne d'Askia Mohammed.

Gao est la grande métropole du nord du Mali qui fut occupée en mars 2012 par les groupes armés (MNLA, MUJAO et Ançardine). Le site du Tombeau des Askia qui est le monument le plus imposant de la ville a été dès lors inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril en juillet 2012, à l'instar de Tombouctou. Les services techniques de l'administration ont tous été abandonnés par les agents et plusieurs ont fait l'objet de pillage systématique (la Mission culturelle a perdu tous ses équipements y compris le véhicule 4X4 fourni par l'Etat).

En 2013, le MUJAO (Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest) y installa son quartier général, plus précisément dans l'immeuble flambant neuf qui devrait servir de siège au musée du Sahel de Gao. Les habitants de la ville vont opposer une résistance farouche à l'application aveugle de la charia qui visait entre autre les pratiques et lieux liés au patrimoine soufi dont un des témoignages matériels se trouve être le Tombeau des Askia (en réalité une mosquée en terre bâtie par l'Empereur).

La situation sécuritaire même si elle s'améliore progressive avec la présence effective des forces internationales (MINUSMA et Opération Serval) et de l'armée malienne demeure une préoccupation pour organiser tout de suite des grands travaux. Cela pourrait rapidement évoluer avec la montée en force des hommes en arme.

Il y a un besoin urgent de renforcer les capacités institutionnelles de la Mission Culturelle de retour depuis plus d'un mois seulement.

1. LES ACTIONS DE PROTECTION ET DE CONSERVATION MENEES AU COURS DE L'ANNEE 2013

Après la libération de la ville en fin janvier, suite à l'intervention des troupes françaises, maliennes et africaines, la ville est restée sous la menace terroriste des groupes armés qui organisaient des attaques sporadiques ou des attentats suicides. Ceci n'a pas facilité le retour de l'administration et n'a pas permis non plus d'effectuer une mission d'experts d'évaluation du bien comme ce fut le cas à Tombouctou.

Les populations, notamment les jeunes (Jeunes patriotes), ont mené des actions visant à protéger les sites et monuments de la ville. Elles ont organisé des « sit-in » et constitué des boucliers humains et des brigades de veille pour protéger le site de Tombeau des Askia en juillet 2012, au même moment où les islamistes armés ont entrepris la destruction systématique des mausolées dans la ville de Tombouctou.

Le comité de gestion du site du Tombeau des Askia a entrepris des travaux d'entretien et de maintenance avec ses ressources propres sur l'initiative de son Président. Ce qui a permis au monument de tenir malgré l'absence des travaux annuels dont il bénéficiait en tant de paix.

Grâce à un appui du Fonds du patrimoine mondial et suite à l'organisation à l'UNESCO de la Journée de solidarité, le Mali a suivi les recommandations issues de la réunion internationale d'experts organisée en

cette occasion. Dans ce cadre, le Mali a mis en place un Comité national et une Commission technique qui viennent en appui de la Direction Nationale du Patrimoine Culturel et de la Mission culturelle de Gao dont le fonctionnement a été rétabli en février 2014 avec la nomination d'un nouveau Chef de Mission par Arrêté du Ministre de la culture.

L'ensemble de ces efforts conjugués dans un cadre d'insécurité conjoncturelle ont permis de réaliser:

- le rassemblement et l'organisation de la documentation existante ;
- une mission d'experts nationaux et internationaux pour l'évaluation du site du Tombeau des Askia, le 11 février 2014, organisée avec l'appui et le soutien logistique de la MINUSMA;
- un premier travail de synthèse pour un diagnostic sommaire.

Ces travaux ont débouché sur :

- un document de projet général pour la « reconstruction » du patrimoine culturel du Malidan au sein duquel, le bien Tombeau des Askia est pris en compte;
- des termes de référence pour la réalisation d'un diagnostic complet (y compris sondages de la toiture) ;
- un programme d'intervention d'urgence sur le monument et son espace à réaliser à court terme pour améliorer l'état physique du bien
- des mesures visant à renforcer les capacités opérationnelles de la structure de gestion (Mission Culturelle) et du comité de gestion du bien.

Gao, à l'instar des trois autres biens du Mali inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, est inscrit sur la Liste « Watch 2014 » des 100 sites menacés du World Monument Fund.

2. L'état de l'intégrité et de la Valeur Universelle Exceptionnelle du Bien

2.1. Intégrité physique du Bien

Malgré l'état d'occupation de la ville par le MUJAO et alliés, le Tombeau des Askia n'a pas subi de dommages pouvant affecter son intégrité physique ; cela grâce à la vigilance et à l'attention particulière que les communautés locales ont accordées à ce témoignage exceptionnel et unique de la grandeur de l'Empire Songhoy. Visiblement le bien conserve son intégrité malgré le lessivage des faibles pluies sahéniennes enregistrées au cours de deux dernières saisons.

En termes d'intégrité, le constat de la mission effectuée le 11 février 2014 à Gao est plutôt positif, même si on peut souligner que les améliorations envisagées dans le plan de gestion n'aient pu être mises en œuvre (déplacement de deux concessions). La situation est restée relativement stable.

2.2. Authenticité du Bien

Le Tombeau des Askia est un monument en terre original qui conserve toujours son authenticité. Le manque d'entretien régulier laisse entrevoir des séquelles qui n'empiètent pas fondamentalement

sur le caractère authentique du site même si des travaux urgents et consistants doivent être menés pour éviter le pire.

2.3. Valeur Universelle Exceptionnelle du Bien

La Valeur Universelle Exceptionnelle du site a été éprouvée parce que le Plan de gestion et de conservation du site n'a pas connu même un début d'exécution. Les actions entreprises et la stratégie proposée de reconstruction dans le document élaboré par le Mali et l'UNESCO pourront apporter les mesures correctives nécessaires pour rétablir la plénitude de la Valeur Universelle Exceptionnelle de ce témoin significatif d'une des formations sociales et politiques les plus rayonnantes de l'ouest-africain, notamment de sa capitale Gao.

3. Les mesures à prendre pouvant contribuer à la conservation durable du Bien

La réhabilitation du site est inscrite en priorité dans le Plan d'action élaboré en février 2013 et adopté par le Mali et l'UNESCO.

Des mesures sont en cours pour mobiliser les ressources nécessaires à d'abord réaliser un diagnostic complet de l'état de dégradation du site et proposer un aménagement approprié de l'esplanade qui lui est dédiée en tant que lieu de prière. Il s'agira dans un second temps d'entreprendre les travaux de restauration et d'équipement adéquats, avec une forte participation des communautés qui ont assuré depuis le 16^{ème} siècle l'entretien et la préservation de ce monument important du patrimoine du Mali.

En termes de gestion, les éléments suivant sont aussi à prendre en compte :

- le comité de gestion de la mosquée, essentiellement composé de notables de la ville a continué de fonctionner, permettant de prendre des décisions positives ;
- la Mission Culturelle n'a plus fonctionné depuis plus de 3 ans, mais un nouveau Chef de mission a été nommé et a pris fonction en février 2014. Elle doit être renforcée en ressources humaines et en moyens logistiques
- le plan de conservation et de gestion est arrivé à son terme et doit donc être évalué et actualisé.

Le Ministère de la culture coopérera étroitement avec l'UNESCO pour ramener le bien dans un état satisfaisant qui prendrait en compte la Déclaration de Valeur Universelle. Il s'agira ensuite de développer sur place avec l'institution déconcentrée de gestion des mécanismes de gestion durable en étroite collaboration avec le comité de gestion local du Tombeau des Askia.